

que valent vos trésors ?

Fragrances nippones

Cette semaine, Marie-Odile écrit à Maître Philippe Rouillac, commissaire-priseur, afin de connaître l'histoire d'un "petit vase".



Mme Rouillac
(Photo archives NR, J. Dutac)

Cet objet se compose d'un dôme ajouré qui repose sur un corps de forme hexagonale muni de trois petits pieds. Il est en porcelaine et reçoit un décor émaillé polychrome en léger relief de personnages assis en tailleur sur fond bordeaux. L'ensemble est agrémenté de figures géométrisantes telles que croisillons et rais de perles. Marie-

Odile pense qu'il s'agit d'un vase. Mais telle n'est pas la fonction première de cet objet car il s'agit d'un brûle-parfum né au pays du Soleil levant.

À la vue du décor, polychrome sur fond ivoire, aucun doute sur le centre de production : il s'agit de Satsuma. Cette ancienne province est située sur l'île de Kyūshū, à l'extrême sud du Japon. Des céramistes talentueux y produisent des porcelaines dès le XVI^e siècle. Ils vont ensuite parcourir le pays à la recherche de nouvelles techniques, comme celle du décor à l'or, qu'ils utilisent à partir de 1793. Les Français découvrent cette merveilleuse production à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867 et sont conquis ! Les commandes à l'exportation affluent et Satsuma devient bientôt l'un des centres céramistes les plus importants du Japon, toujours actif de nos jours.

En bons occidentaux, vous me demanderez à quoi peut bien servir ce type de brûle-parfum. Eh bien au Japon, brûler de l'encens ne se résume pas à embauamer son intérieur d'agréables senteurs, il s'agit d'un véritable art. Tout le monde connaît, ne serait-ce que de nom, la cérémonie du thé. Elle est l'un des trois « Geido » ou arts raffinés. Il faut y ajouter l'art d'arranger les fleurs, et le Kōdō, la « voie de



Un brûle-parfum venu directement du Japon.

l'encens ». À travers ce rituel très structuré et codifié, né sous l'impulsion de nobles Japonais, il s'agit d'humér, et d'écouter, des bois précieux en train de se consumer. Toujours pratiqué de nos jours selon des règles du XV^e siècle, les convives se réunissent au sein de véritables réceptions – voire même de compétitions – mondaines afin de sentir tour à tour l'encens qui se dégage du brûle-parfum. À chacun de commenter puis d'identifier de quel(s) bois il provient : Agar, cèdre, cyprès, giroflier, santal... Mais n'imaginez pas pouvoir jouer à ce « jeu » immédiatement. Tandis que la cérémonie du thé nécessite 15 ans d'apprentissage, il n'en faut pas moins du double pour celle de l'encens ! Et votre bourse doit être bien garnie car ces bois sont rares et hors de prix. Comptez jusqu'à 150 € du gramme, soit quatre fois plus cher que l'or ! Le brûle-parfum de Marie-Odile n'a probablement jamais été utilisé lors d'une de ces fabuleuses cérémonies qui lui préfèrent des objets plus raffinés. Remarquez qu'un émail jaune est substitué à la dorure à l'or fin, et que son décor est quelque peu maladroit. Datant du XX^e siècle, il s'agit d'une production courante destinée à l'Occident qui ne trouvera guère d'amateur à plus de 10 €. Mais à défaut d'accueillir de l'encens, il pourra parfaitement faire office de pot-pourri !

justice

Les décisions du tribunal de commerce

Lors de son audience du vendredi 11 janvier, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes.

Placement en redressement judiciaire avec poursuite d'activité (1) : Le Prieuré de Croisne (café-restaurant) à Lassay-sur-Croisne ; société Le Relais 28 (restaurant Au Petit Paris) avenue Maunoury, à Blois ; société Direct menuiserie, rue Poterie, à Vendôme.

Liquidation judiciaire (2) :

Rémy Furic (couvreur) à Chailles ; société Le Mercy (restaurant) à Saint-Georges-sur-Cher ; société Souriau (boucherie) aux Essarts ; société Eco Tenn (maçonnerie générale) avenue de France à Blois ; société Cebat (maçonnerie générale) à Salbris ; société Vroom auto-école à Selles-sur-Cher ; Alain Cosnier (boulanger) à Chissay-en-Touraine.

(1) Procédure utilisée pour résoudre la situation d'une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes exigibles grâce à son actif disponible, mais dont la situation n'est pas totalement compromise.

(2) Procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiement et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible.

formation

> CCI. La chambre de commerce et d'industrie propose une formation « Animer et mobiliser son équipe » mardi 5 février, de 9 h à 17 h, à Blois. Renseignements : www.loir-et-cher.cci.fr

tv
val de loire

TNT Chaine 37 | Orange Chaine 361 | Bouygues Chaine 458 | SFR-Numericable Chaine 533 | Free Chaine 908

Replay www.tvtours.fr

SAMEDI

- 10 h Le Grand Talk : L'hebdo de l'Actualité du Val de Loire.
Présenté par Florent Clavel.
- 10 h 45 La Bonne Etape de Périco Légasse.
- 13 h 45 Tilt. Le mag' des bonnes idées en Val de Loire.
Présenté par Jean-Christophe K.
- 14 h 30 Renversant. Le magazine culturel qui va vous mettre la tête à l'envers.
- 16 h 15 Vu d'ici : Une autre vision de l'actualité en Touraine et en Loir-et-Cher.
- 18 h Tilt. Le mag' des bonnes idées en Val de Loire.
Présenté par Jean-Christophe K.
- 20 h 30 Vu d'ici : Une autre vision de l'actualité en Touraine et en Loir-et-Cher.
- 21 h Le Grand Talk : L'hebdo de l'Actualité du Val de Loire.
Présenté par Aurélie Renault.

DIMANCHE

- 10 h Le Grand Talk : L'hebdo de l'Actualité du Val de Loire.
Présenté par Florent Clavel.
- 11 h Tilt. Le mag' des bonnes idées en Val de Loire.
Présenté par Jean-Christophe K.
- 12 h 25 La Bonne Etape de Périco Légasse.
- 15 h Stadium, toute l'actualité sportive locale.
- 18 h Tilt. Le mag' des bonnes idées en Val de Loire.
Présenté par Jean-Christophe K.
- 18 h 45 Le Grand Talk : L'hebdo de l'Actualité du Val de Loire.
Présenté par Aurélie Renault.
- 21 h 45 La Bonne Etape de Périco Légasse.
- 22 h Tilt. Le mag' des bonnes idées en Val de Loire.
Présenté par Jean-Christophe K.

ERRATUM

LE VOEUIL PLUS CHER
POUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
LA RÉUSSITE DE VOTRE ENFANT !

Bruno Chauvineau, Directeur diocésain,
souhaite à tous les élèves et toutes les familles
de Loir-et-Cher une belle année 2019 !

Éduquer, passion d'espérance !

Les abonnés au magazine TV de la Nouvelle République auront noté : deux belles coquilles figuraient sur la carte de voeux de l'Enseignement catholique, glissée dans l'hebdo ! Manque d'attention et conséquence de la précipitation des derniers jours de l'année, ces fautes d'orthographe nous inciteront, comme nous l'exigeons des élèves de nos écoles, à mieux relire nos écrits...
Cette mise au point nous permet de vous renouveler notre voeu le plus cher pour l'année qui commence : la réussite scolaire de votre enfant !

Éduquer, passion d'espérance !